

INSPECTION PERIODIQUE D'UN TACHYGRAPHE DIGITAL 1B Old AVEC LE BANC D'ESSAI A ROULEAUX PHELECT (CD3.0/DigiPrint_V5/Optimo² (ou tablette Android))

1. **Imprimez les tickets** « anomalies et événements UEV » et « Données techniques » ;
2. **Vérifiez la pression et l'état des pneus** (roues motrices) et relevez la profondeur de profil des pneus (Voir DigiPrint/?/DigiHelp/Manuel jauge manuelle ou Manuel jauge Bluetooth). Démarrer DigiPrint_Mobile sur l'Optimo² et complétez les valeurs relevées sur la fiche de travail ;
3. **Placez les réflecteurs** sur les roues motrices ;
4. **Placez le véhicule sur le banc d'essai**, faites tourner de quelques tours les roues motrices et assurez-vous que les pneus ne touchent pas contre le châssis du banc d'essai (Voir le manuel du banc pour les consignes complètes d'utilisation et de sécurité) ;
5. **Complétez les coordonnées du véhicule, du propriétaire et des différents composants de l'installation** (tachygraphe, capteur de mouvement) sur la fiche de travail. Uniquement les champs blancs doivent être complétés. Les coordonnées du véhicule (dont la date de première immatriculation) et du propriétaire de celui-ci doivent être reprises du certificat d'immatriculation du véhicule. Le numéro du capteur de mouvement doit être lu directement du capteur lui-même (via l'Optimo²) ;
6. Effectuez la « Vérification de système de manipulation » telle que repris à la page 35 de la circulaire n° V5/20190403 du SPF (voir annexe I). Utilisez pour ce faire, entre autres, les tickets « **anomalies et événements UEV** » et « **Données techniques** » imprimés au point 1 de cette procédure ;
7. Le cas échéant, éditez un rapport de manipulation, relevez des photos de tous les scellements et suivez les instructions telles que reprises à la page 47 de la circulaire n° V5/20190403 du SPF (voir annexe II) ;
8. Sur les tachygraphes VDO, **remplacez la pile** ;
9. Par l'intermédiaire du point 1 du menu « configuration » (Setup) du CD3, **sélectionnez la dimension des pneus** (Ex : L > 3150 mm pour des pneus 315/80R22.5) ;
10. Par l'intermédiaire du point 2 du menu « configuration » (Setup) du CD3, **sélectionnez le poids du véhicule** (poids de l'essieu moteur. Ex : 1 à 3 T pour les tracteurs) ;
11. Par l'intermédiaire du point 3 du menu « configuration » (Setup) du CD3, **sélectionnez le type de tachygraphe** (Ex : Digital STONERID.) ;
12. **Connectez le CD3 au tachygraphe** par l'intermédiaire du câble interface digital ;
13. Testez le **lecteur de carte du deuxième chauffeur** puis **introduisez la carte d'atelier** dans le lecteur 1 et envoyez le code PIN par l'intermédiaire du point 1 du menu « fonction spéciale » ;
14. Lancez le véhicule à 50 km/h et appuyez sur la touche F4 pour enregistrer et envoyer par Bluetooth sur l'Optimo² **les circonférences de roulement** (LFL pour la circonférence gauche et LFR pour la droite) et **les valeurs w (3xW0?)** (appuyer 5x sur la touche F4 sur un véhicule 4x2 et 7x sur un véhicule 6x4 sur un banc double-ponts). La première valeur affichée ne doit pas être prise en compte car le glissement des roues par rapport aux rouleaux dû à l'accélération fausse cette première mesure ;
15. Stoppez le véhicule et **contrôlez les valeurs affichées** dans l'écran Calibration data. **Dans le cas d'un tracteur, appuyez sur F5 (w+1%)** ;

16. Par l'intermédiaire du point 3 du menu « fonction spéciale » (Special funct), **programmez les paramètres dans le tachygraphe**. Via la touche F5 du menu « Quick calibration », vous pouvez directement programmer les valeurs mesurées dans le tachygraphe. Dans le cas où vous disposez d'une connexion Bluetooth avec l'Optimo², la date, l'heure UTC et la date du prochain étalonnage seront également programmés. **N'oubliez pas de contrôler les valeurs programmées** ;
17. **Testez le totalisateur du tachygraphe**. Pour ce faire, appelez le test semi-automatique (Tacho. Auto test) par l'intermédiaire du point 4 du menu « Fonction spéciale » (Special funct). Mettez le tachygraphe sur l'écran du totalisateur puis poussez sur la touche F3 pour simuler 1000 m. Le test s'arrête automatiquement après les 1000 m ;
18. Poussez sur la touche F5 pour accéder au **test des paliers** (20, 90/100 et 180 km/h). Choisissez entre Truck ou Bus par l'intermédiaire de la Touche F5. Lancez le **test des paliers** par l'intermédiaire de la touche F3. Pendant la vitesse 180 km/h, vérifiez le **dispositif d'avertissement** ;
19. Par l'intermédiaire du point 5 du menu « fonction spéciale » (Special funct), vérifiez la **déviaton de l'horloge** (Déviaton maximum 2 sec/jour) ;
20. Contrôlez le **fonctionnement des touches du tachygraphe** ;
21. Relancez le véhicule à 50 km/h. Démarrez ensuite **l'essai final** (1500 m) en mode automatique par l'intermédiaire de la touche RESET. Par l'intermédiaire de la touche F4 (DIST) vous pouvez envoyer le résultat à l'Optimo² par Bluetooth. Stoppez le véhicule.
Résultats acceptables : - de 1470 à 1530 m pour les camions ;
- de 1485 à 1545 m pour les tracteurs et les camions non-carrossés ;
22. **Apposez les nouveaux scellés** (remplacer tous les scellements « installateurs ») et les reprendre sur la fiche de travail. N'oubliez pas **d'apposer votre numéro « TDT »** sur les scellés ;
23. **Imprimez les quatre tickets** :
 - ticket quotidien des activités du chauffeur extraites de l'UEV : 24hAT
 - ticket des anomalies et événements extraites de l'UEV : !xAT
 - ticket des données techniques : TeT
 - ticket des dépassements de la vitesse autorisée : >>TVérifiez si les données sont correctes.
24. **Fermez la fiche de travail sur l'Optimo²** en appuyant sur la touche OK. Si la fiche de travail n'est pas intégralement et/ou correctement complétée, vous pourrez la corriger via le bouton du même nom. Les champs incriminés sont affichés en rouge. Via le bouton « Mémoriser », il est également possible de mémoriser une fiche de travail incomplète et ce en vue de la compléter ultérieurement, via l'Optimo² ou le PC ;
25. **Insérez votre carte atelier** dans le lecteur de carte du PC du local tachygraphe ;
26. Ouvrez **DigiPrint** sur le PC, cliquez sur le bouton « Digital » puis sur « Fiches de travail 1B ». Cliquez, en haut à droite de l'écran, sur « Nouveau » puis cliquez sur l'Optimo² sur « Lancer Synchronisation ». Maintenant la fiche de travail s'ouvre et vous invite (Oui) à récupérer les données de l'Optimo². Dès que les données ont été transférées vers le PC, celles-ci sont automatiquement effacées de l'Optimo² ;
27. Lorsque la fiche de travail est ouverte, cliquez sur le bouton « Lecteur de carte », en haut à droite, afin de lire votre carte atelier puis, à la fin de la lecture de la carte, fermer la fenêtre de lecture. **Clôturez** ensuite **la fiche de travail sur le PC** en appuyant sur la touche OK. Si la fiche ne se ferme pas, cela signifie qu'il subsiste des erreurs. Celles-ci sont affichées en rouge dans la fiche de travail. Après la clôture de la fiche a lieu une synchronisation des tables. Pour ce faire, le cas échéant, cliquez de nouveau sur l'Optimo² sur le bouton « Lancer Synchronisation » ;

28. Dans le cas où un rapport de manipulation a été édité, branchez le smartphone au PC via le câble USB, lancez l'application DigiCam et appuyez sur « **Envoyer les photos au PC** ». Les photos sont maintenant automatiquement transférées vers le rapport de manipulation ;
29. Introduisez les feuilles dans votre imprimante (une feuille blanche et une feuille avec la plaquette d'installation (ancienne) et, le cas échéant, une feuille blanche pour le rapport de manipulation), sélectionnez l'imprimante et cliquez sur OK pour **lancer l'impression de la fiche de travail et/ou le rapport de manipulation**. N'oubliez pas de **signer** la fiche de travail et/ou le rapport de manipulation ;
30. Le cas échéant, **transmettez le rapport de manipulation au SPF** via le bouton « Envoyer » de la fenêtre apparaissant après l'impression ;
31. **Apposez la plaquette d'installation** ainsi que le film de protection ;
32. **Faites un Back-up de DigiPrint** (il suffit de faire un seul back-up par jour dans le cas où vous avez effectué plusieurs inspections périodiques la même journée).

Annexe I (source « Circulaire N° V5/20190403 »)

Quand éditer un rapport de manipulation :

Contrôlez visuellement l'installation, en particulier les scellements (qui doivent être présents et intacts) et les scellés d'usine (qui doivent être présents et intacts) sur l'unité embarquée, et imprimez les « erreurs et événements » ainsi que les « données techniques ». Prenez des photos du capteur de mouvement et de l'unité embarquée, de telle sorte que l'état et, si possible, le numéro de série de la pièce et les scellés (d'usine) avec le numéro de série ou le boîtier soient bien visibles. Les photos sont conservées ou imprimées et reliées à la fiche de travail lorsqu'aucun rapport de manipulation ne doit être établi.

Si au moins l'un des cas énumérés ci-dessous se présente (liste non limitative), un rapport doit être rédigé sur les éventuels dispositifs de manipulation détectés, et le câble du capteur de mouvement sera déconnecté pendant plus de 1 minute (d'autres procédures de test / de mesure sont également autorisées pour prouver la manipulation ou non). Le message d'erreur concernant l'interruption du capteur de mouvement doit s'afficher à l'écran. Si tel n'est pas le cas, l'essai doit être réalisé avec un câble externe ou une autre méthode comme décrit ci-dessous. Prenez des photos supplémentaires si nécessaire.

1. L'impression des « données techniques » ne correspond pas à la plaquette d'installation ou à l'unité embarquée, au capteur de mouvement, au GNSS, au DSRC, ...
2. En cas de violations de la sécurité, après la date du dernier étalonnage.
3. Si les numéros de série suivants sont différents : le numéro de série du capteur de mouvement de la boîte de vitesses et le numéro de série activé dans l'UEV. Ceci peut être fait à l'aide du câble externe. Dans ce cas, vérifiez l'ensemble du câblage.
4. S'il y a des messages d'erreur du 2e signal de vitesse (s'il n'est pas présent – est devenu obligatoire pour les activations à partir du 1er octobre 2012).
5. S'il y a des messages d'erreur liés à l'émetteur (s'il est présent – est devenu obligatoire pour les activations à partir du 1er octobre 2012), par exemple, erreur IMS sans raisons démontrables.
6. Scellés manquants sans raisons démontrables.
7. Capteur de mouvement endommagé.
8. Installation non conforme.

Rapport sur les dispositifs de manipulation :

Ce rapport et les documents connexes doivent être conservés pendant au moins 4 ans dans un fichier spécial (dossier séparé). Ils doivent aussi être envoyés par message électronique à techdriving@mobilt.fgov.be en utilisant une communication structurée (encore à définir TDTXXX MAAAZZZ avec XXX = numéro d'agrément, AAAA = Année du rapport de manipulation, ZZZ = numéro du rapport de manipulation).

Ce rapport porte la lettre « M » et un numéro qui est composé de deux parties : les 4 chiffres de l'année civile en cours ainsi qu'un numéro attribué selon l'ordre chronologique des interventions (ce numéro recommence à 0001 chaque année). Ce rapport contiendra au moins les données suivantes :

- a. les nom, adresse et numéro d'agrément de l'installateur ;
- b. des informations générales sur la marque, le type, le numéro de châssis et le numéro d'immatriculation du véhicule, la première mise en circulation, ainsi que le nom et l'adresse mentionnés sur le certificat ; d'immatriculation ;
- c. les données caractéristiques du tachygraphe présent : marque, type, n° d'homologation, numéro de série, valeur de la constante « K » et indice km « in » de l'appareil ;
- d. la constatation de la présence de dispositifs de manipulation et la méthode de mesure / de test utilisée avec éventuellement le matériel utilisé ;
- e. les données au sujet des scellés d'origine qui sont présents. Chaque scellé présent doit être repris dans le rapport ; photo : scellement ;
- f. ajoutez un ticket avec les données techniques et les messages d'erreur ;
- h. des remarques éventuelles (déclaration du propriétaire du véhicule, ...) ;
- i. le numéro de la fiche de travail intervention/inspection périodique/installation du tachygraphe ;
- j. le lieu et la date ainsi que le nom et la signature de la personne, dûment formée, responsable du travail effectué ;
- k. y a-t-il des données présentes sur la plaquette d'installation ;
- l. les pièces manipulées sont conservées dans une boîte séparée avec comme référence le numéro du rapport. Elles sont mentionnées dans ce rapport ; la durée de conservation est de 4 ans si ces pièces ne sont pas dans les mains de personnes habilitées ;
- m. les photos des pièces manipulées sont conservées en même temps que le rapport, avec comme référence le numéro du rapport. Elles sont mentionnées dans ce rapport.